**Ecole Primaire Comtesse de Ségur**

**49, bis route de Paris**

**61240 Aube**

**Compte rendu Conseil d'école n°1**

**le 2 novembre 2015**

Ce compte rendu suit l'ordre du jour prévu. Le conseil commence à 18h20.

**Présents :**

Mairie /CDC : Mr Vercruysse (Maire),Mr Grandin(vice-président de la CDC),M Bouhyaya (responsable du périscolaire)

DDEN : Mr Eon

Equipe enseignante : Mme Trincot, Mme Duchiron, Mme Jacques, Mme Levesque, Mme Mougel, Mme Fortin, Mme Davoine, Mme Hashémi, Mme Letenneur, Mme Duval (directrice).

IME : Mme Briand, M Le Bouvier, M. Mauffray

Représentants de Parents : Mme Hays, Mme Ferreira, Mme Mulot, Mme Bienassis, Mme Hillion, Mme Brunet, Mme Habbouli, Mme Perrier, Mme Le Bossé, M Geoffroy, Mme André, M Jean, Mme Le Berre.

Délégués des élèves : Léa Benard, Sarah Ponnelle

Excusés : Mr Letourneux (IEN), Mme David, Mme Requier, Mme Bastard

Un tour de table est effectué pour que chaque personne se présente.

1. Attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est une instance de concertation entre tous les représentants de la communauté éducative : les enseignants, le DDEN, l'IEN, la CDC, la municipalité, les représentants de parents d'élèves, les délégués des élèves, éventuellement des membres du pôle de circonscription (conseillers pédagogiques, membre du RASED, médecin scolaire...)

Ses missions :

Il vote le règlement intérieur de l'école.

Il établit le projet d’organisation de la semaine scolaire.

Il donne son avis dans le cadre de l’élaboration du projet d’école.

Il présente toute suggestion sur le fonctionnement de l’école et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école (le restaurant scolaire, l'hygiène, la sécurité,...).

Il statue sur proposition des équipes pédagogiques pour la partie pédagogique du projet d’école.

Il est consulté par le Maire sur l’utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d’ouverture de l’école.

Il a connaissance du registre de sécurité et peut proposer de saisir la commission locale de sécurité.

Il donne son accord sur le programme d'actions proposé par conseil école-collège (en cours d'élaboration).

1. Vote du compte rendu du dernier CE.

Accepté à l’unanimité

1. Rythmes scolaires et NAP

Aucun changement par rapport à l'année passée.

Des parents souhaitent rencontrer les animateurs et les référents des activités périscolaires. Une réunion pourra être organisée.

1. Présentation de l'équipe enseignante (en lien avec le point 5)

Cette année, il y a eu plusieurs nouvelles enseignantes : Mme Levesque qui assure la classe des CP suite à la mutation de Mme Gadras, Mme Letenneur : décharge de direction en CM2 et brigade, Mme Duval : Directrice et enseignante en CM2.

1. Effectifs 2015 et prévisions 2016

Effectifs 2015

Mme Trincot : 24  (5 TPS et 19 PS) + 1 inscription en TPS prévue en novembre ou décembre

Mme Duchiron : 24  MS

Mme Jacques : 24 GS

Mme Levesque : 22 CP

Mme Mougel : 18 ( 6 CP et 12 CE1)

Mme Fortin 19 (9 CE1 et10 CE2)

Mme Davoine 21 (15 CE2 et 6 CM1)

Mme Hashémi 23 CM1

Mmes Duval et Letenneur 26 CM2

Mme Briand 4 (classe externalisée)

Soit un total de 206 élèves

Les prévisions pour la rentrée prochaine ont été demandées par les services du DASEN avant les vacances de la Toussaint. Ont été annoncés : 16 PS, 19 MS, 24 GS, 24 CP, 28 CE1, 21 CE2,25 CM1, 31 CM2 et 4 élèves de l'IME. Soit un total de 196 élèves. Il y a donc une légère diminution des effectifs.

1. Présentations des nouveaux programmes de la maternelle

Depuis la rentrée, l'école maternelle dispose de nouveaux programmes qui organisent les apprentissages en 5 domaines :

* Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions,
* Agir, s'exprimer à travers, l'activité physique,
* Agir et s'exprimer à travers les activités artistiques,
* Construire les premiers outils pour structurer sa pensée,
* Explorer le monde.

L'école maternelle doit être une école pour apprendre et comprendre ensemble: en jouant, en s’exerçant, en résolvant des problèmes et en se remémorant ce qui a été fait. Elle est à la fois bienveillante et exigeante. L’évaluation doit être positive et doit s'appuyer sur les réussites des élèves. Un livret de progrès est en cours d'élaboration.

Mme Jacques précise qu’une plus grande place est laissée à l’éducation physique.

1. Travaux effectués et à prévoir

Nous remercions la CDC pour les travaux déjà effectués.

1. Questions des enfants

* Avoir des feutres et des feuilles pour noter les scores lors des NAP. M. Bouhyaya explique que le matériel sera donné aux référents de chaque activité.
* Réparer les WC de la cour du bas
* Faire un planning des activités pendant la récréation dans la cour du haut
* Faire des repas à thème à la cantine
* Faire un carnaval
* Acheter des jeux pour la cour
* Fixer des parois autour des urinoirs

Un planning des activités pendant la récréation dans la cour du haut sera mis en place et l’école a prévu d’acheter de nouveaux jeux pour les récréations.

1. Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être voté au premier conseil d'école de l'année. Lecture du règlement par Mme Duval.

Rappel sur le droit de vote : 1 voix pour la CDC, 1 voix pour le DDEN, 1 voix par enseignant, 1 voix pour les représentants de parents titulaires.

Vote du règlement : accepté à l’unanimité.

1. Projets de l'année

Une sortie de fin d’année est prévue pour toutes les classes.

Maternelle : spectacle de Noël (également pour les CP), bibliothèque d’ Aube, ferme ouverte

Cycle piscine : pour les classes du CP au CM2 (les CM1 n’y vont pas cette année pour permettre aux CM2 d’avoir un meilleur encadrement)

CE1/CE2 : classe équitation de Mme Fortin

CP/ CP-CE1 voudraient aller visiter la caserne des pompiers

CE2/CM1 : visite du SMIRTOM, projet photographie

CM1 et CM2 : Visite à Caen

CM2 : la classe de neige (du 13 au 21 mars à Valloire).Le club omnisport d’ Aube participe toujours financièrement à la sortie raquette.

Projet autour du patrimoine industriel local dans le cadre de la liaison école collège : visite du musée de l'énergie de Chandai et élaboration du projet avec des 6èmes du collège Molière.

Des projets avec l’IME (patrimoine…) sont en cour d’élaboration.

1. APE

-Des photographies ont été prises dans les classes pour l’élaboration des calendriers et des cartes de vœux.

-Plusieurs activités et manifestations sont prévues : vente de calendriers, de carte de vœux et de sapins de Noël, loto (le 29 novembre), une soirée dansante(le 27 février), un marché aux fleurs (le 14 mai), la kermesse (le 25 juin).

1. Questions diverses :

* Problème de chaleur dans les classes de la cour du haut. Le coût d’une « casquette brise-soleil extérieure » est très élevé. Une réflexion a été menée dans le cadre du plan de prévention.
* L’effectif est parfois chargé en garderie. Problèmes de bagarre récurrents dans la cour du bas sur le temps de la cantine. Une rencontre avec Mme Mauduit est prévue dans la semaine. Lorsque des problèmes sont signalés, une étude au cas par cas est menée (plusieurs mesures peuvent être prises : formation du personnel, rencontre avec les parents, une exclusion temporaire de la cantine…)

-Certaines personnes ne respectent pas la signalisation devant l’école. Peut-on régler la minuterie du feu devant l’école. La mairie est informée.

Mme Duval remercie l'assemblée.

Le conseil se termine à 19h50

Le secrétaire de séance La Directrice

Mme Davoine Mme Duval